



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

DRESSAGE



RÈGLEMENT

Finale Nationale

2024

Avec rectificatifs applicables au 1er février 2024

Avec rectificatifs applicables au 8 août 2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



1 CYCLE CLASSIQUE Dressage

Pour participer aux épreuves de la finale Cycle classique jeunes chevaux, les cavaliers doivent être adhérents à la SHF pour l'année en cours (Cf Règlement Général Art. 35).

Le passage par le paddock officiel avant l'épreuve est obligatoire.

Pour l'ensemble des reprises (préliminaire et finale) des chevaux de 4, 5 et 6 ans, le cavalier **doit** pénétrer dans le rectangle avant la cloche. L'arrêt et le salut se font obligatoirement à l'intérieur du rectangle.

Le port d'une cravache dans le rectangle n'est pas autorisé lors de la Finale Nationale, la cravache doit être lâchée avant le salut de début de la présentation.

1.1 Finale nationale des 4 ans

1.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 4 ans
- avoir participé à un **maximum** de 12 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre) ;
- avoir participé à un **maximum** de 18 épreuves en Cycles d'élevage **exclusivement** (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) toutes disciplines confondues
- Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 4 ans un total de gains **minimum de 200 €**.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime.

Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 1,2.

Alternance Cycle Classique / Formation / Cycle Libre :

Un cheval de 4 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique, **de Formation** et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 32 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 4 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 4 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre **ou au Criterium**.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.1.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire ;
- une épreuve de modèle ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

1.1.2.1 Modèle

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 20.

Le port du casque et d'une longe est obligatoire lors du modèle.

La tenue du présentateur doit être correcte et propre.

Le port du numéro de tétière est obligatoire pour le cheval.

L'épreuve de présentation se déroule comme ceci (cf schéma ci-contre) :

- Profil 1 à l'arrêt devant la barre au sol
- Aller-retour au pas en ligne droite (demi-tour à main droite)
- Aller-retour au trot en ligne droite (demi-tour à main droite)
- Profil 2 à l'arrêt devant la barre au sol

La présentation en main est détaillée dans la note de jugement des épreuves d'élevage sur le site www.shf.eu (art A.3)

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.

1.1.3 Classement Championnat

Le classement du championnat des 4 ans est établi en fonction du total obtenu par les jeunes chevaux sur les deux tests :

- l'épreuve de présentation, coefficient 0,3 ;
- l'épreuve finale, coefficient 2.

Le total des points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,3 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation.

= Total sur 230 ramené à 100.



1.2 Finale nationale 5 ans

1.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 5 ans ;
- avoir participé à un **maximum** de 20 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage (Cycle Classique ou Cycle Libre) ou sur des épreuves CDI YH 5 ans ;
- avoir participé à un **maximum** de 24 épreuves en Cycles d'élevage **exclusivement** (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) toutes disciplines confondues
- Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 5 ans un total de gains **minimum de 230 €**.
- Tout cheval sélectionné par la France et ayant participé aux Championnats du Monde Jeunes Chevaux de l'année en cours est automatiquement qualifié pour les Finales Jeunes Chevaux.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime.

Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 0.2

Remarque : les gains obtenus par des chevaux de 5 ans participant en tant que « tardifs » aux reprises du Cycle Classique 4 ans ne sont pas pris en compte pour la qualification.

Alternance Cycle Classique / **Formation** / Cycle Libre :

Un cheval de 5 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique, **de Formation** et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 32 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 5 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 5 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre **ou au criterium**.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.2.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire 5 ans ;
- une épreuve de modèle ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

1.2.2.1 Modèle

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 20.

Le port du casque et d'une longe est obligatoire lors du modèle. La tenue du présentateur doit être correcte et propre. Le port du numéro de têtère est obligatoire pour le cheval.

L'épreuve de modèle se déroule comme ceci :

- Profil 1 à l'arrêt devant la barre au sol
- Aller-retour au pas en ligne droite (tour à main droite)
- Aller-retour au trot en ligne droite (tour à main droite)
- Profil 2 à l'arrêt devant la barre au sol

La présentation au modèle est détaillée dans la note de jugement des épreuves d'élevage sur le site www.shf.eu (art A.3)

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.



1.2.3 Classement Championnat

Le classement du championnat des 5 ans est établi en fonction du total obtenu par les jeunes chevaux sur les deux tests :

- l'épreuve de présentation, coefficient 0,2 ;
- l'épreuve finale, coefficient 2.

Le total des points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,2 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation.

= Total sur 220 ramené à 100.

1.3 Finale nationale 6 ans

1.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Classique 6 ans ;
- avoir participé à un **maximum** de 20 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage (Cycle Classique ou Formation ou Cycle Libre) ou sur des épreuves CDI YH 6 ans ;
- avoir participé à un **maximum** de 28 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 6 ans un total de gains **minimum de 300 €** ;
- Tout cheval sélectionné par la France et ayant participé aux Championnats du Monde Jeunes Chevaux de l'année en cours est automatiquement qualifié pour les Finales Jeunes Chevaux.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 0.2

Remarque : Les gains obtenus par des chevaux de 6 ans participant en tant que « tardifs » aux reprises du Cycle classique des 5 ans ne sont pas pris en compte pour la qualification.

Alternance Cycle Classique / **Formation** / Cycle Libre :

Un cheval de 6 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique, **de formation** et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 32 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 6 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 6 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre **ou au criterium**.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.3.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 2 épreuves :

- Une reprise préliminaire 6 ans ;
- Une reprise finale 6 ans

Le total de points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

2 CYCLE LIBRE Dressage

Lors de la finale Nationale de Cycle Libre, les chevaux doivent concourir dans la catégorie correspondant à leur âge :

- Cycle Libre 1 : finale réservée aux chevaux de 4 ans
- Cycle Libre 2 : finale réservée aux chevaux de 5 ans
- Cycle Libre 3 : finale réservée aux chevaux de 6 ans

2.1 Finale nationale CL 1-4 ans

2.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année ;
- b) avoir participé à un **maximum** de 18 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) avoir obtenu au moins à **une prime** en Cycle Libre. 1^{ère} année.

2.1.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 1 préliminaire et C.L. 1 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.2 Finale nationale CL 2-5 ans

2.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année
- b) avoir participé à un **maximum** de 24 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) Avoir obtenu au moins **une prime** en Cycle Libre. 2^{ème} année

2.2.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 2 préliminaire et C.L. 2 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.3 Finale nationale CL 3-6 ans

2.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Libre et/ou Classique et/ou Formation dans l'année ;
- b) avoir participé à un **maximum** de 28 épreuves SHF/FFE/FEI toutes disciplines confondues ;
- c) avoir obtenu au moins **une prime** en Cycle Libre 3^{ème} année

2.3.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 3 préliminaire et C.L. 3 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

3 ORGANISATION DE LA FINALE NATIONALE

3.1 Non-présentation à l'épreuve préliminaire des Finales Cycle Classique et Libre

En cas de non-participation à l'épreuve préliminaire des Finales Cycle Classique 4, 5 et 6 ans ou Cycle Libre 1, 2 ou 3, un couple ne pourra se présenter au départ de la petite finale ou de l'épreuve finale. Il sera déclaré non partant dans chaque épreuve et au Championnat.

3.2 Ordre de passage aux finales et petites finales Cycle Classique et Cycle Libre

L'ordre de passage des reprises des petites finales et finales est fait par tirage au sort :

- dans l'ordre inverse du résultat de la reprise préliminaire, par groupes de 5 ;
- le premier groupe à prendre le départ comporte les chevaux qualifiés à l'issue de l'épreuve petite finale ;
- le dernier groupe à prendre le départ est composé des 5 chevaux les mieux classés à l'issue de la reprise préliminaire, quel que soit le nombre de partants.

Le délai entre les deux horaires de départ de deux chevaux d'un même cavalier sur une même épreuve est de 60 minutes minimum.

La SHF se réserve le droit de modifier le nombre de finalistes en fonction du nombre de partants dans l'épreuve.

3.3 Classements et mentions

3.3.1 Mentions Championnat en Cycle Classique

Le classement du Championnat est établi en fonction des notes obtenues par les jeunes chevaux sur les tests suivants :

| Année | Epreuve 1 | Epreuve 2 | TOTAL |
|-----------------------|--|-----------------------------------|---------|
| Cycle Classique 4 ans | Epreuve de présentation (coefficient 0,3) | Epreuve finale (coefficient 2) | Sur 230 |
| Cycle Classique 5 ans | Epreuve de présentation (coefficient 0,2) | Epreuve finale (coefficient 2) | Sur 220 |
| Cycle Classique 6 ans | ----- | Reprise finale (coefficient 1) | Sur 100 |

Sont classés ÉLITE Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 80 sur 100.

Sont classés EXCELLENT Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 75 sur 100.

Sont classés TRÈS BON Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 67 sur 100.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise finale. En cas de nouvel ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

La non-présentation sur la reprise finale donnera lieu à la mention abandon lors de la saisie des résultats.

3.3.2 Classements en Cycle Libre

Le classement du Championnat Cycle Libre est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat de Cycle Libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3.

3.4 Remise des prix

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers / chevaux classés est obligatoire, qu'elle soit avec ou sans poneys / chevaux. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flot, plaque, cadeaux, dotation, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours, mais des bandages, enrênements ou protections sont autorisés pour les remises de prix à poney / cheval.

3.5 Gains

3.5.1 Gains Finales Cycle Classique

Les reprises de la Finale Nationale donnent lieu à l'attribution de gains selon le même principe qu'en concours régionaux.

Il est en outre attribué des gains supplémentaires aux chevaux classés ÉLITE, EXCELLENT ou TRÈS BON.

Le montant des gains est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

3.5.2 Gains Finales Cycle Libre

La dotation de chaque épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

4 CRITERIUM Dressage

4.1 Définition de Critérium

Un critérium est proposé aux chevaux âgés de 4 à 6 ans non qualifiés à la Finale nationale Cycle Classique ou Cycle Libre, dans un but de formation et/ou de commercialisation.

Le critérium est organisé en trois catégories en fonction du niveau :

- Critérium 1 = Epreuves Formation 1 – ouvert aux chevaux de 4, 5 et 6 ans
- Critérium 2 = Epreuves Formation 2 – ouvert aux chevaux de 5 et 6 ans
- Critérium 3 = Epreuves Formation 3 – ouvert aux chevaux de 5 et 6 ans

Le nombre de chevaux par cavalier est limité à 2 par catégorie d'épreuve.

Le nombre maximum d'engagés du critérium est limité et sera fixé à l'avant-programme sur www.ffecompet.com.

Les épreuves Critérium peuvent être courues par des cavaliers titulaires d'une licence Amateur ou Pro. Ils concourent dans la même épreuve et apparaissent dans le même classement.

Attention : Seule la cravache est autorisée sur le critérium. Les aides extérieures telles que la voix ou l'oreillette sont interdites.

4.2 Qualification

Pour être admis au critérium, le jeune cheval de 4, 5 ou 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves avoir couru au minimum 2 épreuves de Dressage SHF (Cycle Libre/Cycle Classique/Formation).

4.3 Critérium 1

4.3.1 Déroulement

Le Critérium 1 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 1
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 1

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

4.3.2 Classement Critérium

Le classement du Critérium est obtenu avec la moyenne acquise par l'addition des pourcentages reçus dans les deux reprises (Préliminaire et Finale).

En cas d'élimination d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement du Critérium.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire. En cas de nouvel ex-aequo de nouveau, les chevaux sont départagés par la note de la reprise finale.

Le premier tiers du classement est primé. Le détail des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F : www.shf.eu.

4.4 Critérium 2

4.4.1 Déroulement

Le Critérium 2 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 2
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 2

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

4.4.2 Classement Critérium

Le classement du Critérium est obtenu avec la moyenne acquise par l'addition des pourcentages reçus dans les deux reprises (Preliminaire et Finale).

Le classement du critérium est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'élimination d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement du Critérium.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire. En cas de nouvel ex-aequo de nouveau, les chevaux sont départagés par la note de la reprise finale.

Le premier tiers du classement est primé. Le détail des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F : www.shf.eu.

4.5 Critérium 3

4.5.1 Déroulement

Le Critérium 3 se déroule en 2 manches :

- 1ère épreuve : Reprise préliminaire Formation 3
- 2ème épreuve : Reprise finale Formation 3

La non-participation sur une des reprises entraîne la note de 0 sur la phase correspondante.

4.5.2 Classement Critérium

Le classement du Critérium est obtenu avec la moyenne acquise par l'addition des pourcentages reçus dans les deux reprises (Preliminaire et Finale).

En cas d'élimination ou de non-participation d'un cheval sur une épreuve, le cheval peut continuer de concourir mais il sort du classement du Critérium.

En cas d'ex-aequo, les chevaux sont départagés par la note de la reprise finale. En cas de nouvel ex-aequo de nouveau, les chevaux sont départagés par la note de la reprise préliminaire.

Le premier tiers du classement est primé. Le détail des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F : www.shf.eu.

4.6 Ordre de passage de la reprise finale

L'ordre de passage de la reprise finale est l'ordre inverse du classement de la reprise préliminaire.

4.7 Remise des prix

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers / chevaux classés est obligatoire, qu'elle soit avec ou sans poneys / chevaux. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flot, plaque, cadeaux, dotation, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours, mais des bandages, enrênements ou protections sont autorisés pour les remises de prix à poney / cheval.

4.8 Gains

Sur chaque épreuve, un montant de prime unique, défini dans le tableau récapitulatif ci-dessous est distribué aux chevaux ayant obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Une prime supplémentaire pour le classement général du criterium est attribuée aux chevaux ayant obtenu une moyenne globale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu